

PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL D'ECOLE
du 1er TRIMESTRE - 2021/2022
MARDI 9 NOVEMBRE à 18 H 00

Étaient présents :

M. MANSUY, Adjoint au Maire, chargé des affaires scolaires
Mmes BONTÉ, BONTEMPI, DIDELOT, HEDTMANN, MATHIEU, NEWLAND, RICQUEBOURG, RUFFIO, enseignantes
Mme BROYEZ, Directrice de l'école
Mme, M. BARON, MICHEL et VIRY, représentants de parents d'élèves
Mme CHEVALME, représentante des ATSEM
Mme KRAJEWSKI, présidente de l'association de parents d'élèves (en cours de création)

Étaient excusés :

Mme BARBAUX, Maire de Plombières
Mmes HAXAIRE et CHEVALME, représentantes de parents d'élève

Début de la séance : 18 h 10 Fin de la séance : 19 h 10

Tour de table des personnes présentes au Conseil d'Ecole.

Validation du dernier Procès Verbal :

Le P.V. du troisième conseil d'école de l'année scolaire 2020/2021 est validé à l'unanimité.

RESULTATS DES ELECTIONS

Nombre d'électeurs inscrits : 154 Nombre total de votants : 100
Suffrages exprimés : 93 Bulletins blancs et nuls : 7
Nombre de sièges (titulaires) à pourvoir : 6

Ont été proclamés élus (titulaires) :

Raphaël BARON, Laura BARBIER, Lindsay CHEVALME, Anne HAXAIRE, Pascal MICHEL, Jimmy VIRY.
Il n'y a pas de suppléants.

Les droits des titulaires et des suppléants lors du conseil d'école sont rappelés.

Nous procédons à la validation du vote par correspondance uniquement, pour l'année 2022-2023.
Nous proposons que tout vote se fasse par l'intermédiaire du cahier de liaison. Il n'y a plus de bureau de vote ouvert à l'école.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

FONCTIONNEMENT DE L'ECOLE:

- **Effectifs des classes : 6 classes, 120 élèves**

Niveau	Nombres d'élèves	Numéro de classe	Classes	Effectifs des classes
PS	14	1	PS-MS	14/6
MS	9			

GS	16	2	MS-GS	4/16
CP	9	3	CP-CE1	9/11
CE1	15			
CE2	17	4	CE1-CE2	5/17
CM1	20	5	CM1	20
CM2	20	6	CM2	20
TOTAUX	120			120

- **Décloisonnement** : Il devrait commencer en janvier, sous réserve de nouvelles directives, la sieste sera alors terminée pour les MS. Les GS se regroupent avec Mme HEDTMANN et les MS avec Mme BONTEMPI pour la découverte du monde, la notion d'espace, la phonologie et la découverte de la matière.
Ceci permet aux enseignantes de maternelle d'avoir un temps de classe avec un niveau simple, pendant lequel elles travaillent les mêmes domaines.
 - **Echange de service** : Mme BONTEMPI profite de la sieste des PS/MS pour prendre les CM1 et CM2 en programmation, les lundis et jeudis après-midis, pendant 1 h et quart. Elle a également un créneau mathématiques avec les CE1 de Mme BONTE le mardi, et un créneau fluence avec les CE2 de Mme RUFFIO le vendredi. Les deux enseignantes peuvent donc se concentrer sur des apprentissages plus spécifiques avec un niveau simple.
 - **Gymnastique**. Toutes les classes font gymnastique cette année dans la salle de gymnastique spécialisée de Plombières. Les CM ont bénéficié de 6 séances, les CP/CE bénéficieront également de 6 séances. Les maternelles en profitent jusque mars.
 - **Piscine**. Les séances de natation se déroulent à la piscine du Val d'Ajol. Tous les élèves y participent, sauf les petites et moyennes sections, qui n'ont pas le droit d'aller à la piscine. Nous remercions les parents agréés qui se proposent pour nous accompagner. Il est évident que si nous n'avons pas assez de parents pour encadrer une séance, nous serons dans l'obligation de l'annuler.
 - **Exercice d'évacuation incendie** : il a eu lieu le mardi 14 septembre 2021, dans de bonnes conditions. Les élèves avaient été prévenus avant, et les règles d'évacuation avaient été rappelées. Un procès-verbal a été établi à la suite.
 - **Exercice intrusion-attentat (PPMS)** : un exercice a déjà eu lieu le vendredi 14 octobre, c'est toujours obligatoire. Les élèves étaient prévenus et les enseignants ont préparé cet exercice avec eux. Le scénario retenu était celui d'une fuite vers la forêt immédiatement après le déclenchement de l'alarme car une personne mal intentionnée attaquait l'école. Notons que les PS/MS et MS/GS étaient à la gym au moment du déclenchement de l'alarme, et ont réalisé cet exercice sous forme de jeu, au moment d'une récréation.
Un PV a été établi à la suite.
D'autres exercices doivent suivre dans l'année.
- Le PPMS est présenté à chaque conseil d'école. Il est à actualiser, chaque année. Sont invités à émarger les membres du conseil d'école, pour une transmission à l'Inspection.
- **APC** : Il s'agit de l'aide personnalisée proposée aux élèves en difficulté. Dispositif gratuit et non obligatoire. Jours et horaires dépendent des enseignants : une heure de 16h20 à 17h20.

REGLEMENT INTERIEUR DE L'ECOLE :

Il est présenté par la directrice.

Un point est ajouté :

– une tenue vestimentaire adaptée est demandée aux élèves. En ce sens, les t-shirts trop courts ne sont pas considérés comme appropriés.

Il est adopté à la majorité (une abstention) et affiché à l'entrée de l'école. Il sera également mis en ligne sur le site Internet de l'école.

Par ailleurs, une remarque nous est rapportée par M. BARON à propos de la vérification des personnes autorisées par les enfants de maternelle. Après consultation auprès de M. l'Inspecteur de l'Education Nationale, il ne nous est pas autorisé de demander une pièce d'identité. En revanche, il nous indique que les parents doivent pouvoir présenter les personnes autorisées à récupérer leurs enfants aux enseignantes. A défaut, une photo peut être proposée par les parents, mais le mieux reste bien la présentation directe aux enseignants.

PLAN DE CONTINUITE PEDAGOGIQUE :

Ce plan a été réalisé à la demande de M. l'Inspecteur de l'Education Nationale.

Il est propre à chaque école. Il se doit d'être élaboré au cas où la situation sanitaire se dégraderait et que les cours à distance doivent reprendre.

Une présentation du plan est faite.

ACTIVITES PEDAGOGIQUES :

- **Correspondances scolaires :**

Les CM1/CM2 correspondent avec l'école de Bellefontaine.

Les MS/GS correspondent avec une classe de maternelle de Xertigny

Les CM1 et peut-être d'autres classes vont démarrer une correspondance avec la Nouvelle Calédonie, fin février.

- **Les CE1/CE2, CM1 et CM2** ont participé aux journées du patrimoine, lors de visites au Casino (étude du chemin de fer autrefois, patrimoine ferroviaire), aux brodeuses de Plombières (initiation à la broderie) et à l'association des Epinettes. La classe de Mme RUFFIO s'est aussi rendue à la mairie pour observer des portraits de Napoléon III et de l'Impératrice Eugénie. Nous remercions chaleureusement les personnes présentes dans ces associations, ainsi qu'Emilie RICHARD du Casino, qui nous ont si bien accueillis.

Les mêmes classes ont travaillé avec Maria Luchankina, artiste plasticienne. Dans le cadre du dispositif Jeune Estivant, la DRAC a proposé à la commune d'accueillir une artiste en résidence. Les élèves ont pu choisir différentes thématiques et travailler sur les arbres, les bruits de la forêt, les légendes et réaliser des compositions plastiques. Ils ont pu choisir entre des ateliers d'écriture et des ateliers sonores. Les productions ont été exposées pendant l'exposition Plombières, Petite Ville de Demain, et une autre restitution aura lieu au château des fées, au printemps prochain. Les arbres seront reproduits sur du zinc.

- **La marche de l'école** du dimanche 10 octobre a bien eu lieu. Nous avons pu profiter d'un magnifique soleil. 550 marcheurs environ y ont participé. Nous remercions toutes les bonnes volontés qui nous ont aidés, assez peu nombreuses, ce qui n'a pas été forcément évident. Nous avons encore 2 factures en attente, ce qui fait que nous ne pouvons indiquer de façon tout à fait exacte les bénéficiaires, mais ils avoisinent les 2000 €.
- Les CM2 ont participé au cross du collège du Val d'Ajol, le jeudi 21 octobre.

Tout s'est très bien passé, les élèves ont très bien couru.

- Les Incorruptibles : Nous reconduisons ce sympathique projet (lecture de différents albums, romans et contes,... puis vote pour son ouvrage préféré. Un classement national est élaboré à la suite.) Nous remercions une fois encore la BCD, qui l'a financé entièrement. Toutes les classes y participent.
- La cérémonie de commémoration du 11 novembre approche, les classes de CE1/CE2, CM1 et CM2 sont invitées à chanter la Marseillaise.
- Les PS, MS, GS et CP assisteront au spectacle de l'Arbre Roux, vendredi 12 novembre, à Bellefontaine.
- Nous souhaiterions clôturer la période par la projection d'un film au cinéma, nous sommes en discussion avec l'équipe du cinéma de Plombières.
- Saint-Nicolas passera dans la matinée du 3 décembre, il offrira des friandises aux enfants, qui lui prépareront un petit chant
- Classe de mer : nous reconduisons le projet pour cette année scolaire, puisque le voyage n'a pu avoir lieu l'année passée. Nous avons donc proposé aux classes de 6ème de nous accompagner.
Le voyage aurait lieu du dimanche 8 mai au soir au dimanche 15 mai 2022 au matin. Nous partirions à Douarnenez, comme prévu.
Ce voyage coûte 524 € par famille. La mairie nous verse une subvention de 186 € par enfant. La coopérative scolaire participe à hauteur de 118 € par enfant. Il reste donc 220 € à régler pour chaque famille. Comme l'an dernier, nous proposons d'échelonner les paiements. Les enseignantes des classes concernées savent exactement où en sont les familles au niveau de leurs versements, ils sont donc bien pris en compte.
La directrice demande au Conseil d'Ecole de valider ce projet.
Une réunion sera prochainement organisée avec les parents, afin de leur donner les premières directives.
Ce projet dépend bien sûr des contraintes sanitaires.

VENTES :

Gâteaux Mistral et photos de classe pour la première période.
Les bénéfices sont reversés pour des activités pédagogiques.

ASSOCIATIONS :

- **BCD** : l'association est dissoute, depuis mardi 19 octobre.
Pour mémoire, l'association de parents d'élèves Les P'tits Lutins avait été dissoute également l'année passée.
- **Nouvelle association de parents** :
Un bureau provisoire a été mis en place le mardi 19 octobre, pendant la réunion à laquelle tous les parents d'élèves ont été conviés.
La nouvelle association propose de centraliser les diverses ventes.
Les projets envisagés seraient, entre autres, la marche de l'école, la soupe contée, une vente de brioches, le financement d'un spectacle, la participation au Marché de Noël

Les élèves réfléchissent actuellement au nom de l'association, et à l'élaboration du logo de celle-ci.

ENTRETIEN DES LOCAUX

Merci à la municipalité pour l'entretien constant et la réactivité à nos demandes.

Les demandes suivantes ont été transmises aux services techniques :

- Déblayage de la salle informatique
- Classe PS/MS : le vidéoprojecteur est très mal placé, il faudrait le refixer correctement prévoir un petit joint de silicone sur la plinthe du coin regroupement, car les étiquettes tombent entre le mur et la plinthe.
- Classe CP/CE1 : Mme BONTE attend l'estrade, qui ira au-dessus des bacs déjà présents dans la classe.
- Cour maternelle : une planche de déco tombe côté extérieur sur le chalet de la maternelle

QUESTIONS A LA MAIRIE DES PARENTS D'ELEVES :

La mairie a décidé de supprimer le bus du midi. Une aide aux parents qui en auraient besoin avait été proposée en contrepartie. Qu'en est-il ?

Monsieur MANSUY invite les personnes concernées à se présenter à l'accueil de la mairie, où elles seront aiguillées vers les services concernés.

DATE DU PROCHAIN CONSEIL D'ECOLE : le mardi 15 mars 2021 à 18 h 00.

La séance est levée à et la directrice remercie chacun pour sa présence.